

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 60 (1980)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Les manifestations de la Chambre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

## L'ÉNERGIE ET L'ÉCONOMIE, LEURS INCIDENCES FINANCIÈRES

A l'occasion d'un déjeuner-conférence, la Chambre de Commerce Suisse en France a accueilli, le 18 novembre 1980, à Paris, Monsieur le Ministre Jean ZWAHLEN, Chef du Service Économique et Financier du Département Fédéral des Affaires Étrangères à Berne, qui a entretenu son auditoire sur un sujet particulièrement d'actualité : « l'Énergie et l'Économie, leurs incidences financières ».

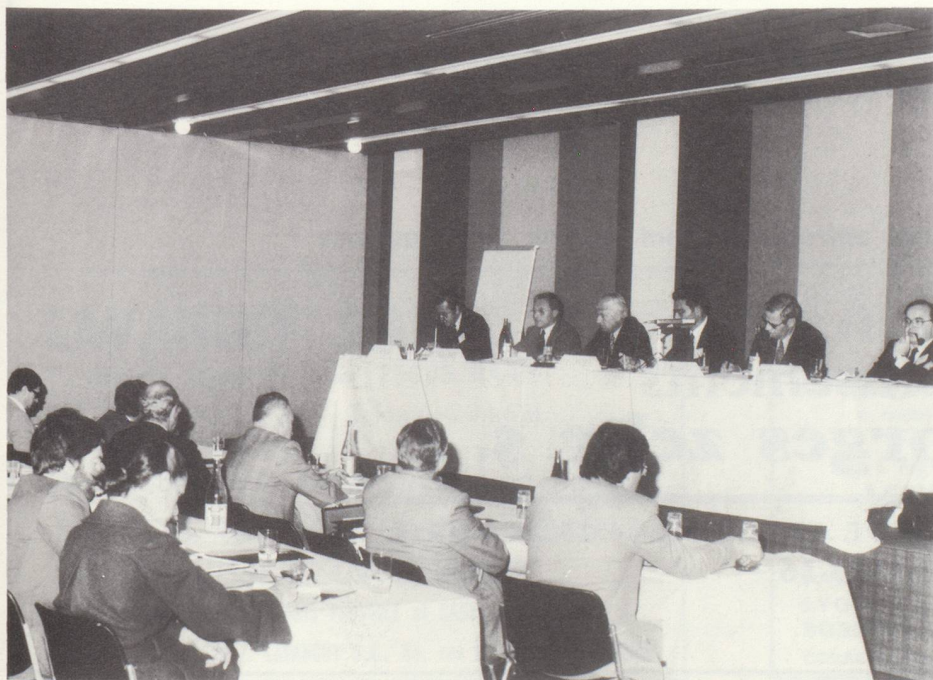
## LES ÉCHANGES FRANCO-SUISES ET LES PROBLÈMES DOUANIERS

Le développement harmonieux des échanges internationaux est étroitement lié à l'évolution et à l'adaptation des réglementations et mesures administratives qui les régissent.

La Chambre de Commerce Suisse en France a jugé utile de consacrer, le lundi 24 novembre 1980, à Paris, une journée de travail spécialisée à trois importantes questions de caractère

douanier qui intéressent au plus haut point tous les importateurs et exportateurs :

- Le mode de calcul de la valeur en douane,
- Les règles servant à déterminer l'origine d'un produit,
- Les prix de transfert entre sociétés apparentées.



Les conférenciers (de gauche à droite) :

- Monsieur Jean-Claude RENOUE, Administrateur Civil, Sous-Directeur, Sous-Direction E, Réglementation des Échanges, Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, Ministère du Budget, Paris.
- Monsieur Claude JACQUEMART, Administrateur Civil, Sous-Directeur, Sous-Direction D, Affaires Juridiques et Contentieuses, Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, Ministère du Budget, Paris.
- Monsieur André GEISER, Administrateur-Directeur, Produits Sandoz S.A., Président de la Chambre de Commerce Suisse en France.
- Monsieur Luc-Étienne MATILE, Vice-Directeur de la Direction Générale des Douanes, Chef de la Division du Droit Douanier, Département Fédéral des Finances, Berne.
- Monsieur Willi RUSSI, Adjoint au Chef de la Division du Tarif, Direction Générale des Douanes, Département Fédéral des Finances, Berne.
- Maître Patrick MICHAUD, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.